

les grignoux



Fanon : D'hier à aujourd'hui

Sarah Walin
Une analyse réalisée par
le centre culturel Les Grignoux



Table des matières

En tant qu'organisme d'Éducation permanente, les Grignoux ont pour mission de publier et diffuser gratuitement des contenus destinés à favoriser l'émancipation des publics adultes, essentiellement via le secteur associatif. Sous forme d'analyses, d'études ou encore d'outils pédagogiques, les textes proposés visent ainsi à aiguiser l'esprit critique des spectateurs et spectatrices de cinéma. Ce travail s'inscrit dans ce cadre.

Table des matières.....	2
Introduction	3
Fanon, figure majeure mais effacée	4
Le colonialisme passé	6
Le colonialisme présent	10
Conclusion.....	14

Introduction

Le film *Fanon*, réalisé par Jean-Claude Barny retrace une partie de la vie du psychiatre et penseur anticolonial martiniquais Franz Fanon. Le film se concentre particulièrement sur ses années en Algérie, au cours desquelles il exerce comme chef médecin d'une partie de l'hôpital psychiatrique de Blida. Il tente d'y introduire de nouvelles méthodes de thérapie allant à l'encontre de la vision humiliante et raciste jusqu'alors imposée¹. Dans le même temps, la guerre d'indépendance se prépare. Fanon s'engage alors aux côtés du FLN² et de sa branche armée et se rapproche de ses leaders. Il sera d'ailleurs expulsé d'Algérie en 1957 pour ces raisons, mais continuera de s'engager dans la lutte pour l'indépendance depuis la Tunisie. Là-bas, il collabore notamment avec le journal *El Moudjahid*, journal officiel du FLN pour lequel il écrira de nombreux papiers.

Fanon est à la fois psychiatre, penseur, militant, écrivain. Il est l'une des figures majeures de l'histoire et de la pensée décoloniale. À travers ses livres, notamment « Peaux noires, masques blancs » et « Les damnés de la terre », il contribue à penser ce qu'implique la colonisation pour les colonisé·es mais aussi pour les colons et par quels moyens s'en défaire. Au-delà de ses contributions théoriques, Fanon était un militant actif, engagé concrètement dans la lutte pour l'indépendance de l'Algérie et plus largement pour l'autonomie de tous les peuples.

Cette analyse revient sur la réception du film en France, laquelle semble révélatrice du refus de ce pays à faire face à son passé colonial et plus largement à adresser la question coloniale. Comme si cette question dérangeait. Comme si le passé devait être mis aux oubliettes...

¹ Il s'inspire de la thérapie institutionnelle, qui met au centre de ses pratiques l'autonomie des patient·es et le contexte dans lequel il·elles évoluent. Le contexte colonial est donc grandement pris en considération.

² Le Front de libération nationale est créé en 1954 afin d'obtenir l'indépendance de l'Algérie.

Fanon, figure majeure mais effacée

Alors que Fanon apparaît comme un penseur majeur de la décolonisation, sa figure et son œuvre sont assez invisibilisées. Lors d'un entretien sur le média Blast, Yanis Mhamdi, journaliste, et Jean-Claude Barny, réalisateur du film, s'étonnent par exemple de l'omniprésence d'une figure telle que Martin Luther King en France alors que l'héritage de Fanon, pourtant relié directement à l'histoire du pays, soit si peu transmise³. Le premier fait partie des programmes scolaires, le second n'y a pas sa place. Dans le même sens, en 2018, alors que deux nouvelles rues doivent se voir attribuées les noms de Rosa Parks et de Frantz Fanon à Bordeaux, ce dernier est bloqué par le maire de l'époque, Alain Juppé, qui le justifie comme ceci : « La dénomination des voies de notre commune doit être l'occasion de rendre hommage à des personnalités qui incarnent des valeurs partagées⁴. » Fanon n'en ferait donc pas partie. Juppé aurait cédé aux plaintes de certain·es internautes situés à l'extrême-droite du spectre politique⁵. On peut se demander de quelles valeurs partagées parle donc Alain Juppé pour choisir de renier Fanon et de répondre favorablement aux sollicitations de ses détracteur·ices.

Dans ce contexte, la sortie du film en France, en avril dernier a également fait parler d'elle. L'équipe du film s'est étonnée que celui-ci soit initialement diffusé de manière si marginale : à peine 70 salles de cinéma dans tout l'hexagone. De manière générale, un film au budget équivalent se diffuse dans au moins 200 salles⁶. Qui plus est, le réseau Mk2, troisième réseau d'exploitation à Paris, a choisi de ne pas le diffuser dans ses salles. Selon ces derniers, il s'agirait de « choix éditoriaux⁷ ». Le réalisateur, Jean-Claude Barny réagit à cette décision : « on apprend que les cinémas d'art et essai

³ Voir : Blast, Frantz Fanon : la réalité coloniale que la France veut effacer, 02 avril 2025. URL : [FRANTZ FANON : LA RÉALITÉ COLONIALE QUE LA FRANCE VEUT EFFACER - YouTube](#)

⁴ France Info, « A Bordeaux, il n'y aura finalement pas de rue Frantz Fanon », in *France Info*, 08 février 2019. URL : [A Bordeaux, il n'y aura finalement pas de rue Frantz-Fanon](#)

⁵ *Ibid.*

⁶ DANARD Benoît, « L'économie des films français », in *La revue européenne des médias et du numérique*, 2014. URL : [L'économie des films français | La REM](#)

⁷ COQUAZ Vincent, « Le film Fanon est-il boycotté par les salles de cinéma et notamment le réseau Mk2 ? », in *Libération*, 09 avril 2025. URL : [Le film «Fanon» est-il «boycotté» par les salles de cinéma, et notamment le réseau MK2 ? – Libération](#)

ne le prennent pas. Et Mk2. Alors que ce sont des gens censés aider à une culture subversive. Les excuses qu'ils vont donner : ton impossibilité à fédérer un public, à avoir un niveau artistique [qui correspond] à leurs choix. Eux, ils ont un graphisme, un esthétisme et voudraient que tu sois dans le leur. Mais si tu fais ça, c'est que tu te dénies⁸. »

Si les questions artistiques constituent une explication pertinente pour certain·es⁹, d'autres n'hésitent pas à évoquer des raisons politiques. C'est notamment le cas de la directrice d'Eurozoom, qui distribue le film. Pour elle, « Personne ne va dire : « Je ne prends pas le film parce que j'aime pas les Algériens, les Noirs, les Arabes. Non, ils vont dire : Le film n'est pas assez art et essai, il est trop commercial, trop de musique, les acteurs jouent comme ci, c'est un biopic trop classique. Les jeunes n'iront pas, c'est un film de vieux¹⁰. »

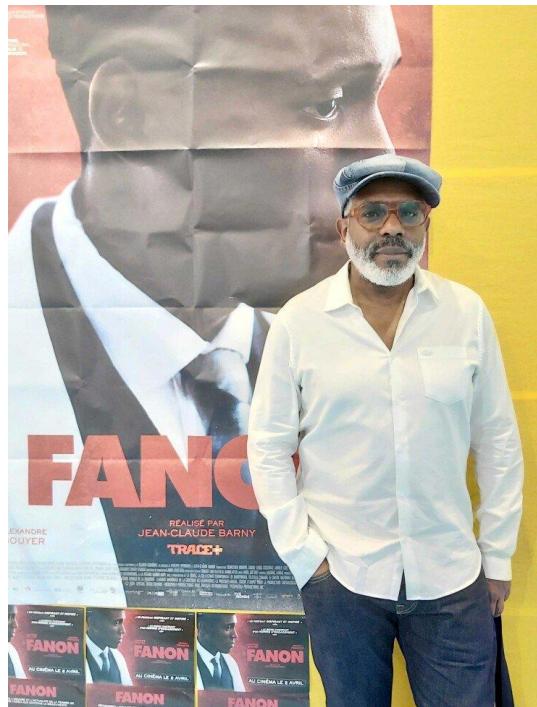
Alors, si le film proposé par Jean-Claude Barny n'est peut-être pas le geste cinématographique le plus admirable de l'année, des dizaines de films dont le sens artistique n'est pas forcément plus enviable à *Fanon* sortent chaque année dans les salles obscures. Et ces films n'ont parfois pas grand-chose à raconter de plus intéressant que l'histoire plutôt pertinente de Fanon. Le fait que le film ait été évité à ce point là semble donc difficilement compréhensible en se basant uniquement sur la question artistique, sans prendre en considération le sujet dont il traite¹¹.

⁸ *Ibid.*

⁹ Une critique de télérama décrit par exemple le film comme suit : « récit mollasson, scènes édifiantes, dialogues lourdement didactiques, reconstitution historique qui fait toc et mise en scène illustrative. En résumé : grand homme, petit film. »

¹⁰ NDALE Kofi, « Fanon : quand le cinéma français détourne le regard de son passé colonial », in *Afrik.com*, 29 mars 2025. URL : [Fanon : quand le cinéma français détourne le regard de son passé colonial](#)

¹¹ Voir à ce propos l'analyse suivante : [2025_Toutes_pour_une.pdf](#)



Jean-Claude Barny

Certain-es expliquent l'absence de Fanon dans les récits Français ainsi que la mauvaise réception du film par le déni de la France quant à son passé colonial. Une figure comme Fanon, amplement impliquée dans la guerre d'indépendance de l'Algérie ne fait pas l'unanimité dans une pays qui, comme le dit le journaliste Yanis Mhamdi, « (...) encore hanté par ses fantômes impériaux, peine à intégrer une pensée qui l'oblige à se confronter à ses propres responsabilités, à sa propre inhumanité¹² Face aux fantômes du passé, Fanon peine à être mobilisé. C'est que le discours du psychiatre est sans compromis quant à la colonisation. C'est aussi que son analyse des dynamiques coloniales, si elles furent forgées il y a plus de 50 ans, restent opérantes dans le contexte actuel.

Le colonialisme passé

L'histoire de la France est jalonnée par le colonialisme. Durant quatre siècles, la France a étendu son empire aux quatre coins du globe. Fanon a lui vécu au « dernier siècle » de la colonisation, le 20^{ème}, période durant laquelle la France imposait aussi son pouvoir dans divers pays en Afrique de l'Ouest, en Afrique équatoriale, en Asie, en Amérique et dans le Pacifique. L'Algérie, pays dans lequel

¹² Blast, « Frantz Fanon : la réalité coloniale que la France veut effacer », 02 avril 2025. URL : [FRANTZ FANON : LA RÉALITÉ COLONIALE QUE LA FRANCE VEUT EF-FACER - YouTube](https://www.youtube.com/watch?v=KJLjwzXWQHk)

a vécu et milité Fanon, a été colonisé par la France sur une période de 132 ans. Son indépendance en 1962 a été conquise après une résistance et un combat acharné, débouchant notamment sur une guerre qui dura près de 10 ans, entre les indépendantistes et la France colonisatrice. Cette guerre est marquée par l'utilisation massive de la torture de la part de l'armée française (sujet sur lequel a beaucoup travaillé Fanon), le massacre de millions d'algérien·nes, la destruction de leurs villages ou encore la mise en place de camps de « regroupement » dans lesquels près de 40% de la population algérienne a été déplacée, vivait dans la misère imposée et surveillée par l'armée française¹³. Ainsi, la pensée du psychiatre, ancrée dans le contexte de l'indépendance algérienne fait grincer des dents un pays dans lequel un journaliste est suspendu de sa chaîne pour avoir affirmé que « les nazis ont fait à Oradour-sur-Glane ce que les Français avaient fait avant eux en Algérie », affirmation pourtant historiquement vraie¹⁴. Visiblement, son histoire coloniale en Algérie, la France est frileuse de revenir dessus. Jusqu'à aujourd'hui, seuls des gestes ou paroles symboliques ont été menés par l'Etat Français à ce sujet. Pour beaucoup, ça n'est pas suffisant pour qu'une forme de réconciliation se dessine entre les deux pays. De véritables réparations sont nécessaires¹⁵.

Et en Belgique ?

La France n'est pas la seule à refuser de faire face à son passé colonial. En Belgique, il s'agit d'un sujet que l'Etat et ses institutions refusent d'aborder réellement. Initiée dans la foulée du mouvement Black Lives Matter en 2020, une commission parlementaire spéciale chargée de travailler sur les relations passées entre la Belgique et les anciens pays colonisés par celle-ci – le Congo, le Rwanda et le Burundi – a débouché en « queue de poisson¹⁶ », selon les termes du collectif « Mémoire coloniale et lutte contre les discriminations ». En effet, après plus de deux ans de travail, certains partis ont tout simplement boycotté le vote du texte.

¹³ RACHEDI Mabrouck, « La guerre d'Algérie, dernier tabou : les camps de regroupement », 14 octobre 2023, in *Jeune Afrique*. URL : [La guerre d'Algérie, dernier tabou : les camps de regroupement](#)

¹⁴ Voir à ce propos : CÉSAIRE Aimé, « discours sur le colonialisme », 1955. Voir aussi : [« Si l'on prend le point de vue des historiens, Aphatie a non seulement raison, mais il ne dit rien de bien révolutionnaire sur l'Algérie »](#) et [« Un débat sur la nature génocidaire du fait colonial existe parmi les historiens »](#)

¹⁵ AYACHE Safia, « Mémoire franco-algérienne : à Alger, l'opinion demande une réparation à l'écart des récupérations officielles », in *Le Monde*, 21 janvier 2021.

¹⁶ CMCLD, « Commission spéciale passé colonial : une stratégie d'enfumage aux frais du contribuable », 19 décembre 2023.

Celui-ci était constitué de 700 pages et de 128 recommandations, et n'a ainsi pas pu être publié. Le MR et le CD&V ont quitté la salle au moment du vote. Leur désaccord : la mention d'excuses dans le texte. Selon eux, il aurait fallu s'en tenir aux termes « regrets », alors exprimés en 2022 par le roi lors de sa visite officielle en République démocratique du Congo. Les membres de ces partis considèrent que le terme « excuses » pouvait ouvrir la porte à des dédommagements d'ordre matériels et financiers¹⁷. Cette porte ne devrait-elle pas légitimement être ouverte ?

En Belgique, il a fallu attendre 2020, soit 60 ans après l'indépendance du Congo, pour qu'un souverain Belge reconnaisse pour la première fois « les actes de violence et de cruauté » commis par la Belgique ainsi que les « souffrances » et les « humiliations » subies pendant la période coloniale¹⁸. Il a aussi fallu attendre 2025 pour que le parquet fédéral décide, après 10 ans d'enquête, qu'un procès était nécessaire concernant l'assassinat de Patrice Lumumba, ancien premier ministre congolais. Principale figure de l'indépendance, Patrice Lumumba a été assassiné 6 mois après celle-ci dans des circonstances brutales. Il a été reconnu que « certains membres du gouvernement et d'autres Belges ont eu une responsabilité morale dans les circonstances ayant mené à sa mort¹⁹. » La seule personne impliquée et encore vivante est Etienne Davignon, à l'époque stagiaire au ministère des affaires étrangères, qui devrait être jugé prochainement pour « détention et transfert illégitime » de M.Lumumba et « traitements humiliants et dégradants²⁰ ». Etienne Davignon, malgré son implication dans ce crime, a « connu une très longue carrière, exerce encore un rôle d'influence en Belgique (...), et a siégé dans les conseils de la plupart des grandes entreprises belges²¹ ».

¹⁷ Belga, « Passé colonial : le rapport de la commission parlementaire ne sera pas publié », in *RTBF*, 26 janvier 2024. URL : [Passé colonial : le rapport de la commission parlementaire ne sera pas publié - RTBF Actus](#)

¹⁸ NOULET Jean-François, « Discours du roi Philippe au Congo : des profonds regrets pour un régime colonial basé sur l'exploitation et le racisme », in *RTBF*, 08 juin 2022. URL : [Discours du roi Philippe au Congo : des 'profonds regrets' pour un 'régime colonial' basé sur 'l'exploitation' et 'le racisme' - RTBF Actus](#)

¹⁹ GEORIS Sébastien et VAN EECKHAUT Fabien, « Assassinat de Lumumba : le parquet fédéral réclame le renvoi d'Etienne Davignon devant le tribunal correctionnel », in *RTBF*, 16 juin 2025. URL : [Assassinat de Lumumba : le parquet fédéral réclame le renvoi d'Étienne Davignon devant le tribunal correctionnel - RTBF Actus](#)

²⁰ *Ibid.*

²¹ STROOBANTS Jean-Pierre, « Assassinat de Patrice Lumumba au Congo : un ancien diplomate belge pourrait être bientôt jugé », in *Le Monde*, 18 juin 2025. URL : [Assassinat de Patrice Lumumba au Congo : un ancien diplomate belge pourrait être bientôt jugé](#)

En Belgique, il a fallu attendre 2022 pour qu'une dent, dernière relique de Lumumba, détenue par un policier Belge ayant été chargé de découper le corps du premier ministre et de le dissoudre dans l'acide, soit rendue à la famille du défunt²². En Belgique toujours, encore en 2022, trois dépouilles d'ancêtres africains issues de la période de l'Etat indépendant du Congo²³ ont été mises en vente aux enchères à Uccles, « vulgairement mélangées avec d'autres objets tels que des sacs, des bijoux, des tableaux²⁴ ». Comme le mentionne le collectif Mémoire Coloniale et lutte contre les discriminations « Cette vente ignoble démontre à quel point le passé colonial n'a de « passé » que le nom : la violence caractérisée du système colonial se reproduit encore et encore²⁵ ! ».

Ainsi la Belgique n'en est -presque- nulle part en terme de reconnaissance et de réparations quant à son passé colonial. Dès 1885, moment où le Congo est placé sous la tutelle personnelle du roi Léopold II, jusqu'à son indépendance, en 1960, des mains coupées²⁶ à l'enlèvement des enfants métis à leur famille²⁷, la violence a pourtant été constante et indissociable de la domination coloniale Belge.

²² STROOBANTS Jean-Pierre, « Patrice Lumumba : la dent de l'ex-premier ministre congolais tué au cœur d'un imbroglio diplomatique », in *Le Monde*, 10 juin 2022, URL : [Patrice Lumumba : la dent de l'ex-premier ministre congolais tué au cœur d'un imbroglio diplomatique](#)

²³ CMCLD, « La déshumanisation coloniale continue : trois dépouilles d'ancêtres africains issues de la période de l'état indépendant du Congo mises en vente aux enchères à Uccles », 29 novembre 2022.

²⁴ *Ibid.*

²⁵ *Ibid.*

²⁶ Entre 1885 et 1908, le Congo est la « propriété personnelle » du roi Léopold II. Le travail forcé est imposé aux populations locales, notamment pour l'exploitation du caoutchouc. Durant cette période, il est demandé à l'administration de justifier l'usage de chaque balle, la preuve étant la main coupée des personnes tuées. Les colons ont ainsi mutilé des milliers de personnes, coupant les mains pour d'autres raisons.

²⁷ En 2024, l'Etat Belge a été reconnu coupable de crime contre l'humanité pour avoir enlevé des enfants né·es d'un parent noir·e, les avoir envoyé dans d'autres pays, changé leur identité et les avoir confié à des institutions religieuses, les arrachant ainsi à leur famille et rendant impossible le fait de la retrouver. Ces enlèvements ont eu lieu entre 1948 et 1961 et on estime que cela a concerné entre 14.000 et 20.000 enfants. Voir : [Wij zijn // Nous sommes — Metisbe-miXed2020](#)

Ainsi, la période à laquelle a vécu Fanon est communément appelée celle de « la décolonisation ». Entre 1945 et 1975, une grande partie des pays colonisés par les différents empires Européens réclament leur indépendance politique et finissent par l'obtenir, non sans résistance et violence de la part des colonisateurs. L'essentiel de l'Histoire enseignée dans les écoles établit de ce fait que la colonisation est un phénomène passé qui aurait pris fin à cette période. Cependant, il est clair que les crimes passés de la colonisation ont toujours un impact sur le présent. Le 30 novembre dernier se tenait d'ailleurs une conférence panafricaine à Alger visant à « consolider la reconnaissance internationale des crimes coloniaux et (...) promouvoir des mécanismes concrets de réparation²⁸ ». Mais cette conférence ne se limitait pas aux crimes du passé. Elle entendait également aborder les mécanismes coloniaux toujours en cours et notamment « criminaliser le colonialisme, l'esclavage, la ségrégation raciale et l'apartheid²⁹ », à l'époque présente. Car oui, le colonialisme est aussi une réalité contemporaine encore bien tangible pour des millions de personnes.

Le colonialisme présent

Si la France refuse d'adresser la question algérienne notamment, c'est entre autres parce que le pays exerce encore des formes de domination sur divers territoires communément appelés « d'Outre-Mer » : La Guadeloupe, La Guyane, La Réunion, la Martinique, Mayotte, la Kanaky, la Polynésie Française, Saint-Barthélemy, Saint-Martin, Saint-Pierre-et-Miquelon et Wallis-et-Futuna. Situées aux quatre coins du globe, ces territoires ont une longue histoire coloniale et/ou esclavagiste avec la France et entretiennent encore aujourd'hui, à différents degrés, un rapport de dépendance avec l'état Français³⁰. La dénomination d'Outre-Mer a d'ailleurs remplacée celle de « colonie » en 1946 « lorsque la constitution met juridiquement fin à la colonisation et qu'un ministère

²⁸ Courrier International, « A Alger, un grand procès du colonialisme pour demander justice et réparations », in *Courrier International*, 1 décembre 2025.
URL : https://www.courrierinternational.com/article/memoire-a-alger-un-grand-proces-du-colonialisme-pour-demandeur-justice-et-reparations_237965

²⁹ *Ibid.*

³⁰ Les départements et régions d'Outre-Mer (DROM) et les collectivités d'Outre-Mer (COM) ont des statuts juridiques différents. Les premiers sont soumis au droit commun français alors que les seconds possèdent une autonomie dans certaines compétences.

de l'outre-mer se substitue au ministère des colonies³¹ ». Mais les inégalités entre la France hexagonale (qu'on continue à appeler « métropolitaine » de manière significative) et ces territoires, ainsi qu'entre les populations issues de ceux-ci et les français·es dits « expatrié·es » restent structurelles et organisent les conditions de vie des personnes qui y vivent. Le taux de pauvreté dans ces territoires atteint des sommets – 77,3% à Mayotte, près de 53% en Guyane, 34,5% en Guadeloupe³² - tandis que les 10% les plus riches détiennent globalement 80% des revenus et presque 100% du patrimoine³³. Les personnes originaires de la France hexagonale « obtiennent également, relativement aux natifs, un revenu significativement plus élevé (...) notamment en étant surreprésentés dans les emplois de la fonction publique et parce qu'ils bénéficient de primes importantes³⁴ ». Ces inégalités persistantes sont le fruit d'un système colonial qui a, en grande partie, maintenu ses mécanismes et institutions³⁵.

Les luttes de décolonisation sont donc largement d'actualité. En 2024, un mouvement social contre la vie chère a émergé en Martinique. Dans ce pays où plus de 90% des produits de consommation sont importés, les prix des produits alimentaires dépassent de 40% ceux de la France hexagonale³⁶. Ces prix sont artificiellement gonflés par des mécanismes de monopoles, de multiplication d'intermédiaires ainsi que le maintien de taxes issues de la colonisation³⁷. Des révoltes ont également éclaté en Kanaky (appelée par la France « Nouvelle-Calédonie »), suite au projet de dégel électoral, qui menace toute perspective pour l'indépendance de ce territoire. La Kanaky a été colonisée par la France dès 1853. D'abord créée comme un bagne, elle est ensuite devenue colonie de peuplement³⁸. Les kanak·es ont été expulsé·es de leurs terres et

³¹ voir : BOUSENNA Youness, « Outre-mer, cet équivoque héritage des colonies », in *Le Monde* Le, 04 janvier 2023. URL : [« Outre-mer », cet équivoque héritage des colonies](#)

³² Observatoire des inégalités, « Outre-mer : une pauvreté et des inégalités de revenus bien plus élevées », 31 mars 2025. URL : [Outre-mer : une pauvreté et des inégalités de revenus bien plus élevées](#)

³³ *Ibid.*

³⁴ ANOTA Martin, « Un héritage de la colonisation : les inégalités de revenu en outre-mer », in *Alternatives économiques*, 17 juin 2020. URL : [Un héritage de la colonisation : les inégalités de revenu en outre-mer | À la marge | Martin Anota | Les blogs d'Alternatives Économiques](#)

³⁵ Voir : [« Dans les outre-mer, la colonisation française a laissé une empreinte durable et des séquelles profondes »](#)

³⁶ Voir : [La vie chère aux Antilles, un relent de l'époque coloniale | Mediapart](#) et [Vie chère aux Antilles : les profits suspects du Groupe Bernard Hayot en outre-mer – Libération](#)

³⁷ Voir notamment : [RÉVOLTES AUX ANTILLES : "NOUS SOUHAITONS BRISER CE PACTE COLONIAL"](#)

³⁸ Le concept de colonie de peuplement est notamment développé par Patrick Wolfe qui le définit comme tel : « Le colonialisme de peuplement est gouverné par une logique d'élimination. Les colons viennent pour rester. Leur mission

enfermé·es dans des réserves jusqu'en 1946. Ainsi, « le développement de cette société coloniale calédonienne s'est fondé sur la négation des Kanaks, et même sur la volonté de les éradiquer – un paramètre que l'on retrouve généralement dans les colonies de peuplement³⁹. » A l'heure actuelle, les kanak·es constituent 41% de la population, les européen·nes en sont 24% et les discriminations entre kanak·es et colons structurent la société.

Les révoltes ont été fortement réprimées par l'Etat Français : l'état d'urgence a été déclaré, un important dispositif policier et l'armée ont été déployés, l'application tik-tok a été suspendue, des milliers d'arrestations ont eu lieu, l'interdiction de manifester a été imposée⁴⁰,... La France a également arrêté et emprisonné les leaders indépendantistes dans l'hexagone (soit à 17.000km de chez elles et eux) pendant plusieurs mois⁴¹. Ces mesures « d'exception » sont à l'image de la considération qu'à la France pour ce territoire et sa population. Par ailleurs, ces évènements ont également été marqués par la présence de milices armées loyalistes (de colons) qui patrouillaient dans leurs quartiers afin de « se protéger » des manifestant·es. Lors de ces révoltes, quatre kanaks ont été tué·es par des particuliers armés, six par des policiers⁴².

première n'est pas d'exploiter les autochtones mais de les remplacer. L'invasion n'est pas évènementielle mais structurelle. Au-delà de la violence fondatrice de l'expropriation territoriale, les autochtones qui ont survécu sont soumis à une variété de stratégies au moyen desquelles la société coloniale cherche à les éliminer.» + Amilcar Cabral / Les Etats-Unis d'Amérique, l'Australie ou la Nouvelle-Zélande sont considérées comme des colonies de peuplement.

³⁹ CARAYOL Rémi, « Benoît Trépied. Ce n'est pas une histoire de démocratie, c'est une histoire de décolonisation. » in *AfriqueXXI*, 11 juillet 2025. URL : [Benoît Trépied. « Ce n'est pas une histoire de démocratie, c'est une histoire de décolonisation »](#)

⁴⁰ WILCKE Nils, « Macron pratique la politique du pire en Nouvelle-Calédonie », in *Politis*, 15 mai 2024. URL : [Outre-mer : Macron pratique la politique du pire en Nouvelle-Calédonie - POLITIS](#)

⁴¹ SOUDAIS Michel, « Une répression coloniale enflamme à nouveau la Kanaky », in *Politis*, 26 juin 2024. URL : [Nouvelle-Calédonie : Une répression coloniale enflamme à nouveau la Kanaky - POLITIS](#)

⁴² GADAUT Thierry, « Révélations et contre enquête sur dix meurtres de militants Kanak par les forces de l'ordre en 2024 », in *Blast*, 10 mai 2025. URL : [Révélations et contre enquête sur dix meurtres de militants Kanak par les forces de l'ordre en 2024 - Blast le souffle de l'info](#)



Manifestation à Paris. Source : Michel Deléan/Mediapart

La réalité coloniale est donc toujours actuelle, comme l'exemplifie la Kanaky. Comme le dit Mathieu Rigouste, sociologue travaillant notamment sur l'ordre sécuritaire et la violence d'état, « la répression militarisée de 2024 en Kanaky résonne avec l'histoire globale de la domination coloniale⁴³ ». Et l'auteur ajoute « les militaires, gendarmes et policiers, les armes, les véhicules et les technologies, les savoir-faire, les discours et les imaginaires employés pour ‘pacifier’ le soulèvement kanak de 2024, constituent une malle à outils pour la gestion du maintien de l'ordre dans les autres périphéries coloniales, mais aussi dans les quartiers populaires et les prisons de la métropole ». Car oui, si des indépendances ont eu lieu et qu'il paraît qu' « il est fini le temps des colonies », la colonialité, elle, continue aussi à s'exercer sous d'autres formes et modalités, que ce soit au sein de nos sociétés ou dans les liens que nous entretenons avec les autres pays.

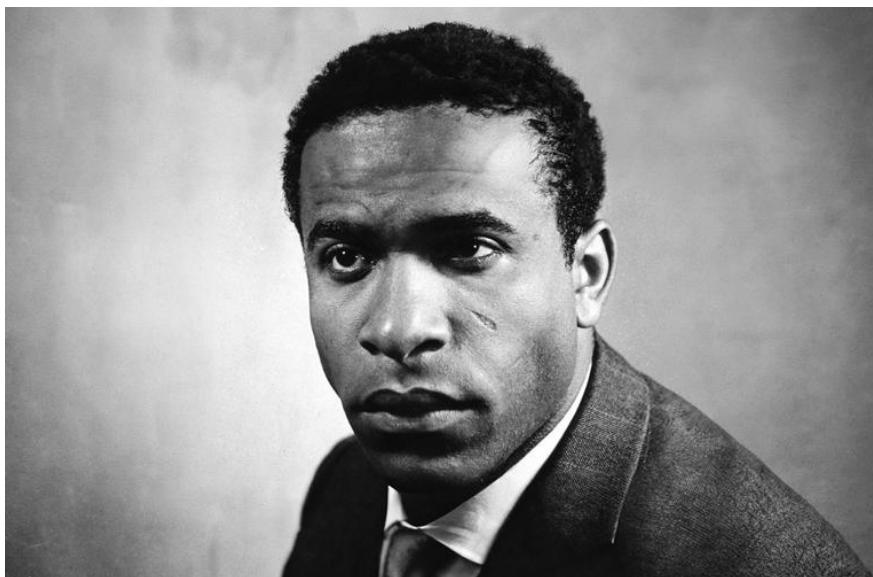
La domination coloniale passée structure nos sociétés présentes et le racisme en son cœur reste une des modalités principales d'organisation du capitalisme. Aujourd'hui, des dettes illégitimes imposées aux pays anciennement colonisés⁴⁴, aux « accords de partenariat économiques⁴⁵ » menés par l'Union Européenne, en passant par les politiques d'immigration choisie, les mécanismes

⁴³ Sirvins Maxime, « En Nouvelle-Calédonie, la répression coloniale se poursuit », in *Politis*, 16 mai 2025. URL : [En Nouvelle-Calédonie, la répression coloniale se poursuit - POLITIS](#)

⁴⁴ Voir le travail du CADTM sur le sujet

⁴⁵ Voir : Alternatives sud, *Accords de libre-échange, cinquante nuances de marché*, éditions Syllèpse, 2017 et Grain, « Les habits neufs du colonialisme : les accords de partenariat économique entre l'UE et l'Afrique », Grain, 2017.

qui maintiennent les pays dits « du Sud » dans des états de dépendance vis-à-vis de ceux dits « du Nord » perpétuent la colonisation. Dans le même temps, ici, les violences policières, les discriminations au logement ou à l'emploi que subissent les populations racisées, l'exploitation et l'enfermement des personnes « sans-papiers », constituent également, parmi d'autres réalités, les marques de la continuité de la dynamique coloniale. Et la pensée de Fanon constitue un outil seyant pour comprendre ces mécanismes. Ainsi, quand l'auteur parle de l'apprentissage de l'aliénation, d'un monde compartimenté, de l'animalisation et la réduction à la biologie des colonisé·es, ou encore de la nécessité de la violence défensive, nous pouvons entendre résonner ses mots dans les réalités actuelles⁴⁶. Pas étonnant donc que sa figure et sa pensée soient si peu consensuelles et qu'elles soient autant invisibilisées.



Portrait de Frantz Fanon

Conclusion

Le thème officiel de l'Union Africaine en 2025 était « Justice pour les Africains et les peuples d'ascendance africaine à travers des réparations ». La conférence d'Alger du 30 novembre dernier a amorcé des propositions concrètes en la matière. Plus d'un demi-siècle après la « période des décolonisations », il s'agirait pour l'Europe de faire face au lourd poids de son histoire. A la fin de son livre « Les damnés de la terre », Fanon dit « Quittons cette Europe qui n'en finit de parler de l'homme tout en le massacrant partout

⁴⁶ Voir les ouvrages de Fanon : *Les damnés de la terre* et *Peaux noires, masques blancs*.

où elle le rencontre, à tous les coins de ses propres rues, à tous les coins du monde ». Ces mots écrits il y a plus de 60 ans résonnent encore aujourd’hui. Car c’est l’Europe, qui, aujourd’hui, bégaye pour prononcer le mot génocide et reconnaître l’Etat Palestinien, au nom de la lutte contre la prétendue barbarie. C’est l’Europe, qui, aujourd’hui encore, laisse mourir des milliers de personnes en mer et renforce sa forteresse armée, au nom d’une prétendue « incompatibilité » des valeurs. C’est l’Europe, qui, aujourd’hui, criminalise les antifascistes au nom de la prétendue liberté d’expression. C’est l’Europe, qui, aujourd’hui encore, exporte massivement des armes qui servent à tuer des civil·es sur tous les continents au nom de la démocratie. La liste est encore longue alors, pour lutter contre cette Europe, réhabilitons Fanon et ses héritier·es, au cinéma comme partout ailleurs.

